



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

*Paris, le 17 juin 2020*

**Le professeur Olivier Claris a remis son  
rapport de recommandations sur la  
gouvernance de l'hôpital à Olivier Véran.**

Missionné le 19 décembre 2019 par le Gouvernement pour travailler sur la médicalisation de la gouvernance et la simplification du fonctionnement de l'hôpital, le professeur Olivier Claris, Président de la commission médicale d'établissement des Hospices Civils de Lyon, a remis hier son rapport à M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Pour mener ses travaux, le professeur Claris était accompagné M. Gamond-Rius, directeur du Groupe hospitalier Bretagne Sud, et du docteur David Piney, Président de la Commission médicale d'établissement du centre hospitalier de Lunéville.

M. Olivier Véran a remercié le professeur Claris et a salué la grande qualité de ses travaux et le consensus de haut niveau atteint sur le chantier de la refonte de la prise de décision à l'hôpital au plus près des équipes.

Le ministre a annoncé que le rapport du professeur Claris serait versé aux travaux du Ségur de la Santé afin d'alimenter la concertation.

**Pour télécharger le rapport du professeur Claris :**

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_claris\\_version\\_finale.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_claris_version_finale.pdf)